**Sécurité des points d'eau et accès à un point d'eau existant ou nouveau**

|  |
| --- |
| **Détails du point d'eau** |
| *Comté* |  | Payam |  |
| *Boma* |  | Village |  |
| Date de la visite et de la discussion |  | Nom du facilitateur |  |
| Nom du forage  |  | Nom du preneur de notes |  |
|  | Moins de 13 ans | 13 - 17 ans | 18 - 24 ans | 25 ans - 59 ans | 60 ans et plus |
| # Nombre de participants masculins |  |  |  |  |  |
| # Nombre de participants de sexe féminin |  |  |  |  |  |
| # Nombre de participants handicapés hommes |  |  |  |  |  |
| # Nombre de participants handicapés Femmes |  |  |  |  |  |
| **Questions et observations** | **Constatations et recommandations** |
| **Étape 1 : cartographier les zones à risque :**Pour mieux comprendre les difficultés d'accès au point d'eau, nous aimerions dessiner ensemble une carte du village : 1. Pour commencer, où considérez-vous le centre du village *?*

*(dessiner sur la carte avec un X)* 1. Combien y a-t-il de groupes d'habitations et où sont-ils situés par rapport au centre du village ?

*(dessiner sur la carte les symboles des maisons)*1. Où se trouve le **point d'eau** ?

*(dessiner le symbole du point d'eau et marquer s'il ne fonctionne pas)*1. Où se trouvent les **autres sources d'eau** ?

*(dessiner l'emplacement et le type de source d'eau)*1. Où se trouvent les champs cultivés ? Où se trouvent les zones de pâturage ou d'abreuvement du bétail *(indiquer sur la carte) ?*
2. Où se trouvent les autres centres sociaux (police, bar, centre communautaire, etc.) ? *(indiquer sur la carte)*
3. Y a-t-il des endroits où vous ne vous sentez pas en sécurité ? Y a-t-il des endroits que vous préférez éviter ?
4. S'il s'agit d'un groupe d'hommes : y a-t-il des endroits où les femmes et les filles ne peuvent pas se promener seules en toute sécurité ?

*(les indiquer sur la carte et noter les raisons de chacune d'entre elles)* *Dessinez et indiquez les zones à risque sur la carte.* *\*Il s'agit de zones à risque pour tous les types d'insécurité - de la part d'humains (agressions sexuelles), d'animaux, de risques naturels, etc.***Étape 2 : Comprendre les risques et les solutions en matière de violence liée au sexe :**1. Y a-t-il une communauté voisine ou un camp de bétail qui utilise également cette eau ?
2. Quels sont les problèmes liés au partage du point d'eau avec les femmes et les filles ?
3. Qui gère les horaires d'ouverture et de fermeture des points d'eau ? Ces horaires vous conviennent-ils pour aller chercher de l'eau ? Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui serait mieux ? Y a-t-il des problèmes de harcèlement ou de violence liés à l'ouverture ou à la fermeture trop tardive des points d'eau ?
4. Y a-t-il des problèmes de coups ou de cris de la part de vos partenaires à l'égard des épouses/filles en raison des difficultés rencontrées pour aller chercher de l'eau (par exemple, ne pas cuisiner à temps en raison d'un long temps d'attente) ?
5. Depuis la création/réhabilitation du point d'eau, les choses ont-elles changé en termes de sécurité contre les violences sexuelles et physiques lors de l'accès à l'eau ?
6. L'accès à l'eau a-t-il changé en raison de l'évolution des précipitations ou du climat ?
7. Le Comité de l'eau et les dirigeants de la communauté ont-ils fait quelque chose pour réduire les risques potentiels de violence liée au sexe en matière d'accès ? Qu'est-ce qui a été fait et qu'est-ce qui a contribué à faciliter cette démarche ?
8. Selon vous, que pourraient faire le comité de l'eau, le chef, les femmes, les filles ou les hommes et les garçons pour réduire les risques de harcèlement/violence sexuel(le) ou physique au point d'eau ?

**Étape 3 : Autres problèmes d'accès :**1. À quelles autres fins le point d'eau est-il utilisé ? Quels sont les conflits potentiels et les problèmes d'accès ?
2. Qu'a-t-on fait pour résoudre les conflits ou les tensions liés à l'utilisation de l'eau entre les communautés ou au sein de celles-ci ? Qu'est-ce qui pourrait être fait ?
3. Existe-t-il des problèmes géographiques d'accès ? (par exemple, une rivière saisonnière qui coupe l'accès ou une autre limite géographique) ?
4. Quel est l'itinéraire pour se rendre sur le site ? Tous les utilisateurs peuvent-ils y accéder ? Faudrait-il faciliter l'accès à l'eau pour les personnes âgées ou handicapées physiques (moins glissant, dégagé de marches ou de branches, etc.) ?
5. Des mesures ont-elles été prises pour aider les personnes âgées et les personnes handicapées à accéder à l'eau ?
6. Que pourraient faire le comité de l'eau et le chef pour améliorer l'accès à l'eau des personnes âgées et des personnes handicapées ?
7. Y a-t-il d'autres groupes dans la région qui n'ont pas accès à l'eau à partir de ce site ?
8. Si oui, qui sont-ils et quelles sont les raisons de leurs difficultés ? Que pourrait-on faire pour les aider à accéder à cette eau ?

*Dessinez et indiquez sur la carte les autres problèmes d'accès.***Étape 4 : Fournir des informations sur les conséquences de la violence liée au sexe et les services disponibles (ne pas mener cette étape si les services ne sont pas disponibles).****Étape 5 : Observations (lors de la marche sur le transect) :**1. Existe-t-il des risques nouveaux ou existants de violence liée au sexe sur le chemin du point d'eau pour les femmes, les filles et les garçons ? Quels sont ces risques et où ? *(indiquer sur la carte)*
2. Le chemin d'accès au point d'eau est-il lisse, sans obstacles, sans marches et autres barrières pour les personnes âgées et les personnes souffrant d'un handicap physique ?
3. Y a-t-il d'autres problèmes liés à des changements géographiques saisonniers (tels que des rivières saisonnières, etc.) qui bloquent l'accès ?

**Étape 6 : retour d'information à la communauté élargie :**Finaliser l'audit de sécurité en présentant les résultats au comité de l'eau, au chef et aux autres responsables locaux. Discutez-en :1. Faites part des risques de violence liée au sexe et des autres problèmes de sécurité ou d'accès au point d'eau, en particulier pour les femmes et les jeunes filles.
2. Étant donné que les zones XXX sont dangereuses pour les femmes et les filles de cette communauté, quelles idées avez-vous pour réduire ces risques lorsqu'elles vont chercher de l'eau ?
3. Y a-t-il des choses que les femmes et les filles peuvent faire ?
4. Que peuvent faire les hommes et les garçons pour contribuer à réduire ces risques pour les femmes et les filles ?
5. Conclure des accords avec la communauté pour que le chef et le comité de l'eau en assurent le suivi afin de réduire les risques de violence liée au sexe et de résoudre d'autres problèmes d'accès.

Remerciez-les pour leur temps et demandez au chef de clôturer la réunion. |  |
| **Actions à entreprendre** | **Qui est responsable, quand** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

Approuvé par RPM, date :